

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 274 /MPMB/DGD/DU 29 OCT 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : changement de dirigeants et de siège social
de la Société de Dédouanement Maritime et
Aéroportuaire (SDMA)

Réf : courrier SDMA du 20/10/2015

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service, que conformément au courrier visé en référence, la société SDMA a tenu une l'Assemblée Générale extraordinaire le 25 septembre 2015 au terme de laquelle, les décisions ci-après ont été arrêtées :

- Transformation de la SDMA en Société Anonyme avec un Conseil d'Administration ;
- Nomination des sieurs AKANNI Yekeni et GNAGRA Emile, respectivement en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Participation de nouveaux actionnaires au capital de la société ;
- Délocalisation du siège social à Treichville Zone 2, Rue des SELLIER, Immeuble YOKAMI, 2^{ème} étage ;
- Nouvelle adresse postale : 01 BP 6786 Abidjan 01 ;
- Désignation de commissionnaires aux comptes titulaires et suppléants.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

P/LE DIRECTEUR GENERAL
P.O LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

